

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

8 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi huit avril, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absente ayant donné pouvoir :

Mme Françoise NOBLET donne procuration à Mme Colette VINET-PINSON

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

02. Attribution de subventions aux associations de retraités

Madame RAIMBAULT rapporte :

Les propositions d'attribution de subventions aux associations de retraités ont été établies après analyse des dossiers de subvention transmis par les associations. Les subventions municipales répondent à l'objectif de soutenir le fonctionnement global des associations et certains projets spécifiques.

L'étude des dossiers s'est faite sur la base des critères suivants :

- Une part fixe est attribuée à chaque association d'un montant de 495 € ;
- Nombre d'adhérent·es orvaltais-es ;
- Nombre de bénévoles impliqués dans les animations en partenariat avec la Ville et l'ORA (Orvault Retraite Active) ;
- Nombre de manifestations organisées en autonomie.

Dans le cadre d'une démarche de responsabilisation des associations sur la pertinence de leur besoin de financement et de leur demande de subvention, les associations sont amenées à formuler une demande raisonnable en adéquation avec leur situation financière.

L'enveloppe globale des subventions dédiée aux associations de retraités est identique à celle de l'an passé : 12 342 €.

Les montants des aides au fonctionnement des associations de retraités sont présentés dans le tableau suivant :

Associations	Activités	Subvention 2023	Subvention demandée	Subvention proposée 2024
Club retraités du Petit Chantilly	Jeux de société, temps conviviaux	400 €	500 €	500 €
Club de l'amitié	Jeux de société, pétanque, sortie, temps conviviaux	895 €	920 €	920 €
Soleil d'automne	Jeux de société, pétanque, sorties, temps conviviaux	741 €	750 €	750 €
ORA Orvault Retraite Active	25 activités, sorties, voyages, Après-midi dansants	10 100 €	10 100 €	10 100 €
			TOTAL	12 270 €

Les crédits seront prélevés sur le compte 4238.65748.

DECISION

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** les propositions d'attribution de subventions pour les associations de retraités.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 9 avril 2024

Pour le Maire
Le Directeur général adjoint



François BONNEAU



La secrétaire de séance



Linda PAYET

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 10 AVR. 2024

Et par publication le : 10 AVR. 2024

